

Toulouse, le 18/10/2023

## Déplacement du recteur dans les Hautes-Pyrénées

**Mostafa Fourar, recteur de l'académie  
de Toulouse, se rendra :**

**Jeudi 19 octobre 2023**

**À 9h**

Le Lien Pyrénées  
23 route de Pau, 65420 Ibos

Mostafa Fourar, recteur de l'académie de Toulouse, se rendra au « Lien Pyrénées », tiers-lieu d'innovation correspondant à l'esprit du Conseil national de la refondation. À cette occasion, seront présentés les 27 projets CNR validés et financés en Hautes-Pyrénées à hauteur de 275 000€.

### **Le CNR dans l'académie de Toulouse**

*La démarche « notre école, faisons-la ensemble ! » lancée par le Conseil national de refondation (CNR), a permis d'ouvrir une vaste concertation sur tout le territoire. L'objectif est d'accompagner des projets pédagogiques conçus et portés par les équipes pédagogiques. Le CNR n'est pas un dispositif supplémentaire, mais une nouvelle méthode qui permet à chaque école et établissement de construire son propre projet.*

*De nombreuses écoles et établissements scolaires de l'académie de Toulouse se sont saisis de cette opportunité et ont élaboré un projet pédagogique ayant vocation à améliorer le bien-être et la réussite des élèves. **211 projets ont d'ores et déjà été financés dans l'académie à hauteur de 4 millions d'euros.** La remontée des projets de terrain se poursuit, cette démarche s'inscrit dans la durée et l'académie dispose d'un fond d'innovation pédagogique à cet effet.*

**À 10h20**

À l'école Barrouquere Teilh  
26 rue André Fourcade, 65430 Soues

Le recteur assistera à une séquence APQ, activité physique quotidienne, d'une classe de CE2/CM1 en présence des champions Nicolas Lopez, double médaillé olympique d'escrime aux jeux olympiques de Pékin, et Romain Pagnoux, médaillé de bronze au championnat du monde d'escalade et 4 fois champion du monde en handigrimpe.

## Contact presse

Directrice de la communication :  
Marianne Bouzigues  
com@ac-toulouse.fr  
Tél : 05 36 25 77 22

**30 minutes d'activité physique quotidienne :**

*Lancé à la rentrée 2020 dans le cadre des mesures d'héritage de Paris 2024, le programme "30 minutes d'activité physique quotidienne" est généralisé depuis septembre 2022 dans toutes les écoles primaires. Pratiquer une activité physique quotidienne contribue au bien-être et à la santé, conditions fondamentales pour bien apprendre. Celle-ci est complémentaire des trois heures d'éducation physique et sportive (EPS), discipline d'enseignement obligatoire.*